

Nom d'usage : (Nom d'épouse pour les dames)

Nom de Naissance :

Prénom : Né(e) le :

Ville de naissance : Département de naissance :

Adresse :

Ville : Code Postal :

Tél Fixe : N° Portable:

E Mail : SVP : écrire lisiblement

Adhésion au Ski Club Basque

Adhésion Skieur: (25€ au club + 2€ de part additionnelle pour le Comité Régional)
(Ces 2€ sont déduits du prix de la licence)

Adhésion Non Skieur ou Festivités :

Acceptez-vous de paraître sur des photos prises par le club ? (droit à l'image)
(groupe WhatsApp Ski Club Basque photos 2025/2026)

Tarif des licences carte neige FFS 2025 / 2026

(Obligatoire pour les skieurs)

(Cocher la case choisie)

Licence Dirigeants, Moniteurs

Optimum	Avec assurance et assistance	108,50 €	
Médium	Avec assurance et assistance	88,10 €	
Primo	Avec assurance	76,50 €	
RC (Responsabilité civile)	Sans assurance	60,00 €	

Carte neige " Loisir " skieur adulte né (e) en 2010 et avant

Optimum	Avec assurance et assistance	96,80 €	
Médium	Avec assurance et assistance	76,40 €	
Primo	Avec assurance	64,80 €	
RC (Responsabilité civile)	Sans assurance	48,30 €	

Carte neige " Loisir " skieur jeune né(e) en 2011 et après

Optimum	Avec assurance et assistance	91,40 €	
Médium	Avec assurance et assistance	71,00 €	
Primo	Avec assurance	59,40 €	
RC (Responsabilité civile)	Sans assurance	42,90 €	

Pour la Carte neige Famille et Compétiteurs adulte et jeune consulter le club.

Pass découverte FFS (valable 48h)

6,00 €

Prix total: Adhésion =
Licence =
Total =

Règlement séparé des sorties.

En cas de licence sans assurance, fournir une attestation
de votre assureur vous couvrant pour la pratique du ski.

J'ai pris connaissance de l'étendue des garanties
d'assurance et d'assistance proposées (voir au dos).

Signature .

Cadre réservé au club:

Licence faite le : N°Licence skieur

Validée le :

Carte d'adhésion festivités : N°carte

Garanties proposées par la FFS aux licenciés

Carte Neige 2025 / 2026

Rappel de deux règles importantes :

A) Conformément aux statuts et au règlement de la FFS, tous les adhérents d'un club affilié doivent être licenciés à la FFS (article 4 chapitre 3). Chacun d'entre eux doit obligatoirement être titulaire d'une licence carte neige.

La licence carte neige de la FFS n'est pas une assurance mais une licence sportive pour tous les adhérents d'un club FFS. (avec option assurance.)

B) Les moniteurs fédéraux peuvent encadrer uniquement des licenciés FFS. Le respect de cette règle est indispensable pour des questions de responsabilité civile et pénale.

La FFS a négocié avec sa compagnie d'assurance « ALLIANZ » et son courtier « VESPIRENE » les options garanties d'assurance suivantes :

Pour 2025, Le courtier Vespieren reste notre interlocuteur pour tous les sinistres.

Option Primo :

Responsabilité civile-Défense Recours-Frais de secours de recherche en montagne et de premiers transports médicalisés- Frais de transport sanitaire. Forfait remontées mécaniques niveau 1

Option Médium :

Responsabilité civile- Défense Recours- Frais de secours de recherche en montagne et de premiers transports médicalisés- Frais de transport sanitaire- Remboursement forfaits remontées mécaniques niveau 2
- Remboursement cours de ski avec ESF (6j maxi) Frais médicaux
- Individuelle accident (capital en cas de décès ou d'invalidité permanente)-
- Assistance- Rapatriement.

Option Famille Médium :

Garanties identiques à celles de l'option Médium, étendues aux membres d'une même famille, sous réserve qu'ils appartiennent au même foyer fiscal. Et la même option d'assurance pour toute la famille.

Option Optimum (Dirigeant, Compétiteur, et Loisir (adulte et jeune) depuis 2025) :

Garanties identiques à celles de l'option Médium, remboursement forfait remontées mécaniques niveau 3

Pass Découverte :

Titre de participation nominatif, valable 48h, permettant aux personnes n'ayant jamais été licenciées de découvrir les activités d'un club de ski affilié à la FFS. Ce Pass n'est pas renouvelable dans la même année et aucune annulation après sa délivrance par le club ne sera acceptée.

Les garanties : Responsabilité civile- Défense recours- Frais de secours- Transport sanitaire- Bris de skis- Assistance/ rapatriement.

La licence carte neige de la FFS sans assurance :

Elle comprend la responsabilité civile uniquement. Si vous prenez cette licence sans assurance vous devez nous fournir une attestation de votre assureur vous couvrant pour la pratique du ski.

Sans cette attestation, vous devrez obligatoirement prendre une assurance à la journée en station.

Le club déclinera toute responsabilité si l'une ou l'autre de ces conditions ne sont pas remplies.

Certificat médical :

Depuis la saison 2022/2023, le certificat médical ainsi que le questionnaire de santé sont supprimés pour les adultes ski loisir ; ils restent cependant obligatoires pour les mineurs et les compétiteurs. ou si vous avez eu un problème majeur (cardiac ou pulmonaire) dans ce cas il faut un certificat.

